

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 05-juin-2018

Version 1

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Produit n°	7003
Nom du produit	20X LumiGLO® Reagent and 20X Peroxide
Kit Component	<b>LumiGLO® Reagent A (20X)</b> <b>Peroxide Reagent B (20X)</b>
Reach registration number	Cette substance / mélange contient uniquement des ingrédients qui ont été enregistrés ou sont exonérés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006.

### Contient

<b>Nom chimique</b> dimethyl sulfoxide (20 - 30%)	<b>Numéro d'index</b> Not Listed	<b>Numéro CAS</b> 67-68-5
--	-------------------------------------	------------------------------

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Utilisation en recherche uniquement

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)</b> Cell Signaling Technology Europe B.V. Schuttersveld 2 2316 ZA Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0098	<b>Fabricant</b> Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
<b>Website</b> <b>Adresse e-mail</b>	www.cellsignal.com info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

**Europe** 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

**2.2. Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement**

Attention

**Hazard statement(s)**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Declaración (s) de Precaución**

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

**2.3. Autres dangers**

Peut accélérer l'absorption de la peau d'autres matériaux. Une attention particulière est nécessaire lorsque des matières toxiques sont présentes dans le diméthylsulfoxyde en raison de l'absorption de la peau améliorée.

*Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16*

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Nom du composant du kit** LumiGLO® Reagent A (20X)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
dimethyl sulfoxide	67-68-5	<20	200-664-3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	aucune donnée disponible

**Nom du composant du kit** Peroxide Reagent B (20X)

Ce produit ne contient pas de substances à des concentrations nécessitant une divulgation en vertu du paragraphe (CE) n ° 1907/2006 (REACH).

*Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.*

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Conseils généraux**

Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre.

**Contact avec la peau**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

**Contact oculaire**

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

**Ingestion** Consulter un médecin.  
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**Protection pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant pour les yeux et la peau.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction déconseillés** Aucune information disponible.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Éviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

## 7003 20X LumiGLO® Reagent and 20X Peroxide

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
dimethyl sulfoxide					Skin Ceiling / Peak: 100 ppm Ceiling / Peak: 320 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 160 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
dimethyl sulfoxide				TWA 50 ppm iho*	TWA 50 ppm TWA 160 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
dimethyl sulfoxide	H* TWA 50 ppm TWA 160 mg/m <sup>3</sup>	H* TWA 50 ppm TWA 160 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 ppm STEL 320 mg/m <sup>3</sup>			

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale Écran facial

#### Protection de la peau

**Protection des mains**

Gants imperméables.

**Autres**

Vêtements à manches longues. Tablier. Gants imperméables.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Des informations sur les propriétés chimiques physiques connues de chaque composant dans le kit sont données ci-dessous. Si elle n'est pas incluse, les informations ne sont pas disponibles ou ne sont pas applicables. Reportez-vous au composant SDS du kit individuel pour plus d'informations.

Kit Component  
État physique  
Aspect  
Couleur

**LumiGLO® Reagent A (20X)**  
Liquide  
Transparent  
Jaune clair

## 7003 20X LumiGLO® Reagent and 20X Peroxide

Kit Component	<b>Peroxide Reagent B (20X)</b>
État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Couleur	Incolore

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse**                      Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
**Réactions dangereuses**                        Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

#### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Chlorures d'acide, Anhydrides d'acide.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants: Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### **Informations sur le produit**

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

##### **Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
dimethyl sulfoxide	14500 mg/kg ( Rat )	40000 mg/kg ( Rat )	-

##### **Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation**    Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

##### **Contact oculaire**

Kit Component	LumiGLO® Reagent A (20X)
Contact oculaire	Éviter le contact avec les yeux En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation

##### **Contact avec la peau**

## 7003 20X LumiGLO® Reagent and 20X Peroxide

Kit Component LumiGLO® Reagent A (20X)  
Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau Irritant supposé d'après les composants

**Ingestion** Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Symptômes** Irritant pour les yeux et la peau

#### **Corrosion et Irritation des Peaux et des Yeux**

Kit Component LumiGLO® Reagent A (20X)  
Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux

**Sensibilisation** Aucune information disponible

**Effets mutagènes** Aucune information disponible

**Effets cancérogènes** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)** Aucune information disponible

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Informations sur le produit** Aucune information disponible

**Informations sur les composants** Aucune information disponible

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
dimethyl sulfoxide	EC50 12350 - 25500 mg/L (Skeletonema costatum) 96 h	LC50 40 g/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50 33 - 37 g/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h LC50 34000 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 41.7 g/L (Cyprinus carpio) 96 h	EC50 7000 mg/L (Daphnia species) 24 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Octanol-Water Partition Coefficient
--------------	-------------------------------------

## 7003 20X LumiGLO® Reagent and 20X Peroxide

dimethyl sulfoxide	-2.03
--------------------	-------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
<b>Autres informations</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non réglementé

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

### IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à	Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

#### SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

#### Inventaires Internationaux

TSCA 8(b)	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

#### International inventories legend

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## SECTION 16 : Autres informations

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

**Procédure de classification** Jugement expert et détermination de la force probante des données.

**Date d'émission :** 05-juin-2018

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.